



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 29 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 29 novembre 2016 à 19 hrs 30.

Ordre du jour

Séance publique

PCDR - Patrimoine

1. *ER - 879.21 PCDR : Approbation du dossier d'avant-projet à présenter à la CRAT.*
2. *ER - 879.21 GAL NOV'ARDENNE : 1. Approbation de la modification de statuts de l'ASBL. 2. Désignation de trois représentants*

Tutelle

3. *MR-185.5 C.P.A.S. - Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires N°1/2016.*

Urbanisme - Environnement - Logement

4. *CB - 871 - SAR BLN 79 Salle Concordia Ateliers communaux - Relance du projet - Approbation*

Technique

5. *PP/865 – Réfection de nids de poules sur le pont de la Lesse à Resteigne - Approbation décompte final.*
6. *PP - 861 - Remise en état des menuiseries extérieures de l'école de Bure - 2016 - Approbation*
7. *PP - 861 - ADMINISTRATION COMMUNALE ET HALL DE SPORTS - ANALYSES DE RISQUES - Approbation des conditions*

Finance - Comptabilité

8. *BP - 282.4 - ACQUISITION D'UNE PROTECTION DE SOL POUR LA SALLE DU HALL OMNISPORTS - Approbation des conditions et du mode de passation*

Personnel

9. *VG-300 Règlement de travail - Convention relative à l'utilisation d'un GSM - Modification*

Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 29 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 29 novembre 2016 à 19 hrs 30.

Communication - Autorisations

10. *MR-9.47 Intercommunale SOFILUX - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2016.*
11. *MR-9.81 ORES ASSETS - Assemblée générale du 15 décembre 2016.*
12. *MR-9.848.5 - VIVALIA - Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2016.*
13. *MR-9.848.5 - VIVALIA - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2016.*

Fait à Tellin, le 18 novembre 2016

Par le Collège Communal,

La Directrice générale,



LAMOTTE A.



Le Bourgmestre,



MAGNETTE J-P.

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : le jeudi 24.11.2016 de 14h à 16h ou de 17h à 19h ou sur rendez-vous.